



Horizon 21 - 650, rue Louis Lépine - CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2  
info@compagnieduvent.com  
www.compagnieduvent.com

La Compagnie du Vent est une marque déposée.  
S.A.S au capital de 13 872 375 €  
R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683



Communauté de Communes du Pays de Romans  
13-15, rue René Réaumur  
BP 96  
26103 ROMANS-SUR-ISERE  
Tél : 04 75 70 87 50  
Fax : 04 75 02 46 84  
ccpr@cc-pays-romans.fr



Commune de  
Saint-Antoine-l'Abbaye

Mairie de Saint-Antoine-L'Abbaye  
Le Bourg  
38160 SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE  
Tél : 04 76 36 42 08  
Fax : 04 76 36 44 30  
mairie.st.antoine.labbaye@wanadoo.fr

► **L'enjeu du développement des énergies renouvelables**, défini par l'Europe dans son paquet Energie-Climat et approuvé par la France, est un véritable défi : notre pays devra porter la part des énergies renouvelables dans sa consommation énergétique à 23 % d'ici 2020. Pour y parvenir, la France devra notamment compter sur une puissance éolienne installée de 25 000 mégawatts en 2020, au lieu d'environ 4 000 mégawatts au 1er juin 2009.

# La Compagnie Eolienne du Pays de Romans

Une société d'économie mixte locale en Pays de Romans

La Communauté de Communes du Pays de Romans, la commune de **Saint-Antoine-l'Abbaye** et **La Compagnie du Vent**, filiale de GDF SUEZ, ont mis leurs forces en commun pour le développement de l'énergie éolienne en créant **La Compagnie Eolienne du Pays de Romans**, une société d'économie mixte locale en Pays de Romans.

## Une relation de confiance entre partenaires publics et privé

La création d'une société d'économie mixte locale (SEML) permet d'établir **une relation durable entre partenaires publics et privé**, notamment par la mise en commun des données sur le projet, les échanges permanents et le partage des compétences.

Avec la création de La Compagnie Eolienne du Pays de Romans, **les élus locaux ont choisi de maîtriser le développement des projets** et mis en place **une démarche de coopération et de concertation exemplaire**.

Dès 2005, un comité de pilotage a été créé. Composé de l'ensemble des acteurs locaux (services de l'Etat, associations locales, élus, etc.), cette instance accompagne et encadre le développement des projets afin de garantir leur parfaite intégration au sein du territoire.

Les collectivités locales et le développeur éolien ont assuré une très large information notamment par la publication de lettres d'information, l'organisation de visites de parcs éoliens, de réunions publiques et d'expositions sur les projets.

## Les projets de la Compagnie Eolienne du Pays de Romans

### ► Bois de Montrigaud

Ce projet de 12 éoliennes pour une puissance totale de 24 mégawatts, situé à Montrigaud (Drôme), produira près de 62 millions de kilowattheures propres et renouvelables chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 27 000 personnes. La réalisation de ce projet, dont le permis de construire est acquis, débutera en 2010.

### ► Forêt de Thivolet

Ce projet, en cours d'instruction, prévoit 15 éoliennes, pour une puissance totale de 30 mégawatts sur les communes de Montmiral (Drôme) et de Saint-Antoine-l'Abbaye (Isère). Il produira chaque année environ 66 millions de kilowattheures propres et renouvelables, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 29 000 personnes. Si ce parc obtient toutes les autorisations administratives, il pourrait entrer en service dans les prochaines années.



Simulation visuelle du parc éolien du Bois de Montrigaud.